

A TOUS CANDIDATS INTERESSES

SAINT DIZIER, le 11 mars 2026

LJ : SAS GASCARD MARTIN PROST
05-Actifs corporels - incorporels
BDU/SGO /65076
Liquidation Judiciaire : 16/12/2024
Suivi par : Clara GAGNAIRE
lgoustiaux@berthelot-mj.eu

Objet : Actif immobilier dépendant de la procédure de Liquidation Judiciaire de la SAS GASCARD-MARTIN PROST qui exploitait une activité de forge, estampage, usinage à NEUILLY L'EVEQUE (52360).

MANDATAIRES JUDICIAIRES
ASSOCIES

Geoffroy BERTHELOT
Professeur affilié
à Sciences Po PARIS

Dominique MASSELON

Bérénice DUBOC

CAHIER DES CHARGES
A POTENTIELS ACQUEREURS D'ELEMENTS D'ACTIFS IMMOBILIERS
DEPENDANT DE LA LIQUIDATION JUDICIAIRE DE LA SOCIETE
GASCARD-MARTIN PROST

Articles L. 642-18 du Code de commerce
Document rédigé afin de permettre aux candidats de préparer leur offre : il ne peut être utilisé pour un autre usage ni communiqué à un tiers. Le destinataire de ce document et son conseil sont tenus à la confidentialité. Ce document ne confère aucun mandat à son destinataire.

Bérénice DUBOC

Rue Marguerite Perey Bât 11
52115 SAINT DIZIER

☎ 03.25.07.32.90

✉ bduboc@berthelot-mj.eu

🌐 www.berthelot-mj.eu



BAR-LE-DUC
BETTANCOURT-LA-FERRÉE
GRASSE
GRENOBLE
ROANNE
ROMANS-SUR-ISERE
SAVIGNEUX

**MANDATAIRES JUDICIAIRES
ASSOCIES**

Geoffroy BERTHELOT
Professeur affilié
à Sciences Po PARIS

Dominique MASSELON

Bérénice DUBOC

Bérénice DUBOC
Rue Marguerite Perey Bât 11
52115 SAINT DIZIER
☎ 03.25.07.32.90
✉ bduboc@berthelot-mj.eu

🌐 www.berthelot-mj.eu

**BAR-LE-DUC
BETTANCOURT-LA-FERRÉE
GRASSE
GRENOBLE
ROANNE
ROMANS-SUR-ISERE
SAVIGNEUX**

Madame, Monsieur, Mon Cher Maître,

Suivant Jugement du 16/12/2024, une procédure de Liquidation Judiciaire a été ouverte à l'égard de la SAS GASCARD MARTIN PROST sise 1 Chemin de Vivet, et j'ai été désignée aux fonctions de Liquidateur.

En application des dispositions de l'article L. 642-18 du Code de commerce, je tente actuellement de trouver un acquéreur pour le bien immobilier suivant :

- **Immeuble situé 1 chemin de Vivet – 52360 NEUILLY L'EVEQUE,**
- **Nature de l'immeuble :** bâtiment artisanal / industriel avec bureaux

Remarques générales :

Bâtiment construit en 1983 (extension en 1987 et 1990) et 2008, d'une surface de 3.700m² (*Bâtiment n°1 : 2.510 m²/ Bâtiment 2 : 1 189 m²*), niveaux plain-pied.

Site artisanal/industriel composé d'un bâtiment mixte à usage de bureaux/ateliers et d'un atelier secondaire, abritant une activité de forge-estampage-usinage, sur un tènement foncier de près de 19 000 m², situé au Sud du centre-bourg de NEUILLY-L'EVEQUE

Partie bureaux et ateliers : Construction mixte (*accueil/bureaux/ateliers*) à l'entrée du site, dans un état d'entretien correct, composé d'un atelier principal de fonderie et ses annexes, et d'un ensemble administratif : bureaux ; salle de réunion.

Surface Utile : 2 510 m²

Surface utile pondérée : 2 081 m²

Partie ateliers : usinage, estampage de pièces métalliques, de conception simple et fonctionnel, organisé en 3 parties d'époques différentes, mais dans un état d'entretien correct.

Surface Utile totale : 1 189 m²

Le site est inscrit comme installation classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

- **Référence cadastrales: Parcelles ZO 65,73,90,91 lieudit Vivet, 1 chemin de Vivet – 52360 NEUILLY L'EVEQUE,**

Si vous, ou l'un de vos clients, êtes intéressés par l'acquisition de cet actif, il convient de déposer votre meilleure offre, ferme et définitive, entre mes mains, au plus tard le :

Lundi 15 juin 2026 à 12h00

Les pièces du dossier sont consultables sur le site internet de l'Étude www.berthelot-mj.eu, dans l'onglet "Actif" (réf dossier : 65076)

1°) MONTANT DE L'OFFRE€ net vendeur

NB 1 : La cession de ces éléments est faite en l'état, aux risques et périls du cessionnaire, et sans autre garantie que celles de leur existence matérielle au jour de la cession.

NB 2 : S'agissant d'une vente judiciaire, l'offre doit être formulée de manière ferme et définitive, sans condition suspensive de quelque nature que ce soit. Une telle condition serait réputée non écrite.

NB 3 : Toute offre transmise au Liquidateur revêt un caractère engageant irréversible. Aucune modification de l'offre ne pourra être admise, sauf à ce qu'elle le soit dans un sens favorable à la procédure de Liquidation Judiciaire, et aux intérêts en présence.

**MANDATAIRES JUDICIAIRES
ASSOCIES**

Geoffroy BERTHELOT
Professeur affilié
à Sciences Po PARIS

Dominique MASSELON

Bérénice DUBOC

2°) Il convient de préciser au profit de qui la cession est sollicitée, à savoir :

. Vous, en tant que personne physique

Une photocopie recto verso d'une pièce d'identité devra être annexée à l'offre,

OU

. Société „X“ représentée par

Les statuts et le cas échéant la répartition actuelle du capital social, un extrait kbis daté de moins de 3 mois, une photocopie recto verso d'une pièce d'identité du dirigeant, devront être joints.

3°) Actes de cession :

Un notaire, dont l'intégralité des frais et honoraires devront être pris en charge par le cessionnaire, sera commis afin de procéder à la rédaction de l'acte de cession et toutes les formalités légales.

4°) Une attestation de financement, ainsi qu'une attestation concernant l'origine des fonds (propres) et d'indépendance devra accompagner votre offre (modèles ci-joint).

Restant à votre disposition pour vous fournir tout autre renseignement que vous jugeriez utile de connaître,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Mon Cher Maître, l'expression de mes sentiments distingués et dévoués.

Bérénice DUBOC



.....
Bérénice DUBOC
Rue Marguerite Perey Bât 11
52115 SAINT DIZIER
☎ 03.25.07.32.90

✉ bduboc@berthelot-mj.eu

🌐 www.berthelot-mj.eu
.....

**BAR-LE-DUC
BETTANCOURT-LA-FERRÉE
GRASSE
GRENOBLE
ROANNE
ROMANS-SUR-ISERE
SAVIGNEUX**